



# L'INFO HEBDO

Délégué(e) s

- Alain Côté
  - Daniel Lavoie
  - Daniel Paquin
  - Denis Aubin
  - Denis Collard
  - Isabelle St-Hilaire
  - Lynda Campeau
  - Lyne Dessureault
  - Mario Bouchard
  - Michelle Clément
  - Nicholas Dalphon
  - Raphaël Labarre
  - Réjean Audet
  - Roger Lambert
  - Ronald Dufort
  - Sylvain Champoux
  - Pierre Larocque (P.A.E)
  - Ressources Humaines
  - Caisse D'économie
- Lundi au jeudi 10h30@17h00  
Vendredi 10h30@16h00  
5705, rue Sherbrooke Est  
253-0610

**No: 759 (Sem. 08) LUNDI LE 18 FÉVRIER 08**

## DÉCÈS D'UN CONFRÈRE.

Nous avons appris avec regret le décès de notre confrère Michel Lamanque. Michel a débuté comme plusieurs sur la ligne d'assemblage S.L. 501 et travaillait jusqu'à récemment à titre de technicien au laboratoire de fiabilité S.L. 504. Les sections locales 504 et 501 tiennent à offrir leurs sympathies à la famille de Michel ainsi qu'à tous ceux et celles qui l'ont côtoyés de près ou de loin.

Nous tenons à remercier les représentants de mabe qui ont mis à la disposition de nos confrères, consœurs, une personne ressource, les aidant psychologiquement à passer ce triste évènement.

## SONDAGE : La journée de fermeture prévue en mars 08.

Les délégués vont passer vous demander votre opinion, si vous êtes d'accord d'avancer le congé mobile du 26 juin en mars, même si on déplace cette journée la semaine 26 il n'y aura aucune production. Et si ce déplacement a lieu nous regarderons la possibilité de repartir une nouvelle banque d'heure.

## RAPPEL AU 501.

La compagnie nous a avisés qu'environ 15 membres de la section locale 501 sont rappelés pour une semaine.

## INFO RETRAITE : CALCUL DU REVENU DE RETRAITE

### RÉGIME DE RETRAITE (NON CONTRIBUTIF) PRESTATIONS DE BASE À VIE

POUR ÉTABLIR LE REVENU MENSUEL DE RETRAITE D'UN EMPLOYÉ, (PRESTATIONS DE BASE) IL FAUT:

*Calculer le salaire horaire moyen pour les 3 dernières années;*

- (1) Le taux de la classification. (2) Les périodes et les taux de protection de salaire
- (3) Les primes d'équipe. (4) Les allocations de vie chère (COLA)

*Les primes de surtemps et les primes de chef de groupe ne sont pas incluses dans le calcul.*

<i>Déterminer selon le tableau la prestation de retraite mensuelle, multiplié par les services crédités au moment de la retraite</i>	
Taux Horaire Moyen	Rente table
19,51 \$ À 20.00 \$	\$34,24
20.01 \$ À 20.50 \$	\$35,10
20.51 \$ À 21.00 \$	\$35,97
21.01 \$ À 21.50 \$	\$36,84
21.51 \$ À 22.00 \$	\$37,70
22.01 \$ À 22.50 \$	\$38,57
22.51 \$ À 23.00\$	\$39,44
23.00 \$ À 23.50\$	\$40,30
*** En Janvier 2009 ***	
*** 23.51 \$ ET PLUS ***	\$41,16

<i>Déterminer l'âge exact à la retraite pour le pourcentage et chaque mois est comptabilisé</i>	
	Age et %
	55 ans = 58%
8%	56 ans = 66%
8%	57 ans = 74%
6%	58 ans = 82%
6%	59 ans = 88%
3%	60 ans = 94%
3%	61 ans = 97%
3%	62 ans = 100%

(5) Vous devez choisir entre l'option de rente de retraite normale ou la rente au survivant. Pour la rente au survivant, on doit établir la différence d'âge avec le conjoint (s'il y a lieu).

## DATES À RETENIR :

- PROCHAINNE RÉUNION DE L'EXÉCUTIF : Le 21 février 2008 de 13h00 @ 15h30
- PROCHAIN CONSEIL SYNDICAL : Le 22 février 2008.
- PROCHAINE ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE : Le 24 février 2008.
- FERMETURE POUR BAAN : Du 27 au 31mars 2008 inclusivement.